

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Philosophie — 22/09/2026 10:05 creat by Kalanso App

La liberté chez Sartre : être condamné à être libre

La liberté est un thème central de la philosophie existentialiste de Jean-Paul Sartre. Pour Sartre, l'homme est fondamentalement libre, mais cette liberté n'est pas un simple attribut : elle est une **condamnation**. Dans *L'être et le néant* (1943), il écrit : « L'homme est condamné à être libre ». Cette formule paradoxale signifie que nous ne choisissons pas d'être libres, mais que nous sommes obligés de choisir, sans pouvoir échapper à cette responsabilité. Ce cours explore cette conception radicale de la liberté, ses implications et ses limites.

1. L'existence précède l'essence

Pour comprendre la liberté sartrienne, il faut partir de la thèse existentialiste fondamentale : **l'existence précède l'essence**. Chez les objets fabriqués, comme un coupe-papier, l'essence (sa fonction, sa définition) précède son existence : l'artisan conçoit d'abord l'objet avant de le produire. Pour l'homme, c'est l'inverse : nous existons d'abord, puis nous nous définissons par nos actes. Il n'y a pas de « nature humaine » préétablie, pas de Dieu qui aurait conçu un modèle. L'homme est donc libre de se faire lui-même.

Cette absence de détermination préalable signifie que l'homme est **responsable** de ce qu'il est. Sartre parle de « l'homme est ce qu'il se fait ». Ainsi, un lâche n'est pas lâche par nature : il le devient par ses choix. Il peut toujours cesser de l'être. La liberté est donc totale, mais aussi angoissante.

2. La liberté comme néantisation

Pour Sartre, la conscience est **intentionnelle** : elle est toujours conscience de quelque chose. Mais elle est aussi **néantisation** : elle peut se détacher du donné, le nier, le mettre à distance. C'est cette capacité de néantisation qui fonde la liberté. Par exemple, face à une situation difficile, je peux toujours choisir de la voir autrement, de la refuser, de la fuir ou de l'affronter. La liberté n'est pas une propriété de la volonté, mais une structure de la conscience.

Sartre illustre cela par l'exemple du rocher : si je veux gravir une montagne, le rocher qui bloque le passage est un obstacle. Mais si je décide de ne pas la gravir, ce même rocher n'est plus un obstacle. C'est moi qui, par mon projet, donne un sens à la situation. La liberté est donc **situationnelle** : elle s'exerce toujours dans un contexte, mais elle le transcende.

3. La mauvaise foi : fuir sa liberté

Parce que la liberté est angoissante, nous cherchons souvent à la fuir. Sartre appelle **mauvaise foi** cette attitude qui consiste à se mentir à soi-même pour se cacher sa liberté. Par exemple, le garçon de café qui joue son rôle avec une précision excessive : il se prend pour un objet, un « garçon de café » défini par sa fonction. Il oublie qu'il a choisi ce métier et qu'il pourrait le quitter. De même, une femme qui laisse sa main dans celle d'un homme sans réagir, comme si elle était une chose, est de mauvaise foi.

La mauvaise foi n'est pas un simple mensonge : c'est une mensonge à soi-même, une fuite de l'angoisse de la liberté. Mais elle est vouée à l'échec, car la conscience est toujours lucide sur elle-même. Nous ne pouvons pas vraiment nous cacher notre liberté.

4. La responsabilité et l'angoisse

Être libre, c'est être **responsable** non seulement de soi, mais de toute l'humanité. En effet, en choisissant, je choisis une image de l'homme qui vaut pour tous. Si je choisis de me marier, je choisis une certaine conception du mariage. Si je choisis la violence, je choisis un monde où la violence est légitime. Cette responsabilité universelle engendre l'**angoisse** : le vertige de la liberté.

Mais l'angoisse n'est pas une faiblesse : elle est la preuve de notre liberté. Celui qui n'angoisse jamais est de mauvaise foi. Sartre oppose l'angoisse à la sérénité des choses, qui n'ont pas à choisir.

5. Les limites de la liberté

La liberté sartrienne n'est pas une liberté toute-puissante. Elle s'exerce dans une **situation** : facticité du corps, de la naissance, de la classe sociale, de l'époque. Mais ces limites ne suppriment pas la liberté : elles sont la condition de son exercice. Sartre dit : « Je suis libre dans la mesure où je suis situé ». La liberté n'est pas l'absence d'obstacles, mais la capacité de les dépasser.

Cependant, certains critiques, comme Maurice Merleau-Ponty, ont reproché à Sartre de surestimer la liberté individuelle et de négliger les déterminismes sociaux. Dans ses œuvres ultérieures, Sartre lui-même a nuancé sa position, reconnaissant le poids des structures sociales et de l'aliénation.

Conclusion

La liberté chez Sartre est une **condamnation** : nous sommes obligés d'être libres, c'est-à-dire de choisir, sans pouvoir nous réfugier derrière des excuses. Cette liberté est source d'angoisse et de responsabilité, mais elle est aussi ce qui fait la dignité de

l'homme. Elle nous invite à assumer nos choix et à refuser la mauvaise foi. Ainsi, loin d'être un fardeau, elle est l'essence même de notre humanité : « L'homme est libre, l'homme est liberté ».

Document créer par Kalanso App — 22/09/2026 10:05 — Disponible sur Playstore - App